



n° 6, octobre 2009

Le mot du Président

L'ARA - cinq ans déjà !

Ashwani Singh
Octobre 2009



Historique

En automne 2004, quelques habitants s'étaient réunis à plusieurs reprises pour discuter de l'intérêt d'un éventuel site Internet de la Résidence Apollo. Beaucoup pensaient que la plupart des habitants ne connaissaient que les personnes de leur allée et qu'il fallait créer des relations transversales entre habitants des immeubles voisins. Lors d'une assemblée constitutive tenue le 25 novembre, dix copropriétaires et habitants signaient les statuts, créant ainsi "Résidence Apollo.ch", l'association, qui deviendrait plus tard l'ARA.

Elle a vu le jour à une période particulièrement mouvementée de la vie de la Résidence. En décembre 2003, un balcon du 20 Adrien-Jeandin avait cédé sous son propre poids pour fléchir et se rabattre contre la façade, maintenu comme par une charnière. La sécurité civile avait alors exigé plusieurs mesures: qu'une enquête soit menée sur les causes de l'incident; que les balcons soient sécurisés; que des filets de protection soient posés sur tout le pourtour des immeubles. Les balcons ont été sécurisés au cours de l'été 2004¹. Puis, notre régie et nos administrateurs de l'époque ont entamé une réflexion sur une rénovation bien plus radicale dans le but, notamment, de supprimer les barres de sécurisation des balcons. C'est dans un contexte de rumeurs inquiétantes qui allaient bon train quant au coût de cette rénovation et de déficit d'information perçu par les habitants, que notre

¹ Je ne reviendrai pas dans ces lignes sur les conclusions des enquêtes techniques effectuées en 2004; les rapports sont disponibles sur le site Internet de l'ARA (pages réservées aux copropriétaires disposant des clés d'accès).

association a été constituée. Nous voulions une plateforme de communications qui favoriserait la transparence et permettrait l'échange d'informations, un site Internet paraissant être le meilleur moyen de réaliser cet objectif, au moindre coût par ailleurs.

Nous espérons que les administrateurs de l'époque nous encourageraient dans notre démarche. Notre site Internet leur aurait en effet permis de dialoguer et de communiquer rapidement et efficacement avec l'ensemble des habitants disposant d'une connexion Internet. Ils auraient eu un droit de réponse en cas de critiques. Or non seulement nous n'avons pas été soutenus ou encouragés, mais avons fait l'objet d'une franche hostilité - du moins de la part de certains administrateurs - qui voyaient dans notre initiative une atteinte à leur pouvoir.

Bilan

L'échange d'informations rendu possible par l'ARA a largement contribué à éviter le projet pharaonique de remplacement des balcons et de rénovation des façades voulu par certains, projet dont le coût était estimé à CHF 18 millions! Nous avons également milité afin que l'ordre de police imposant l'installation de filets de protection autour des façades soit enfin respecté par certaines copropriétés qui, par leur inaction face à un ordre de police, créaient un risque pour l'ensemble de la Résidence. Sur de nombreux dossiers, nous nous sommes investis tout au long des cinq dernières années afin que la gestion de nos copropriétés soit imprégnée de retenue et de bon sens.

Aussi, même si l'ARA n'avait pas pour but premier de n'être qu'une simple amicale, nous étions conscients du fait que l'échange d'informations est beaucoup plus aisé entre personnes qui se connaissent, raison pour

laquelle nous avons aussi cherché à rapprocher les habitants des 8-22 Adrien-Jeandin en organisant des pique-niques, des animations pour les enfants, des concours de pétanque ou encore des soirées dansantes. Plus d'un habitant de la Résidence sur trois a ainsi participé au moins une fois à une de nos manifestations, dont la prochaine est prévue le 7 novembre 2009 (voir détails en page 7). Si certains habitants font également partie d'autres réseaux (paroisse, tennis, pétanque, Aînés Solidaires, etc.), l'ARA en est un de plus, et nous avons sans doute contribué à ce que nos voisins se connaissent mieux. Les grands ensembles d'habitation n'ont pas la cote de nos jours et n'ont plus la faveur des architectes, urbanistes et sociologues, qui les considèrent comme source d'insécurité, d'incivilités et d'anonymat. A Apollo du moins, nous savons qu'il n'en est rien et l'ARA y est certainement aussi pour quelque chose.

L'avenir de notre association

Votre président et son comité actuel doivent penser à la relève: trop d'associations ne dépendent que d'une ou de quelques personnes et cessent d'exister quand le noyau actif passe la main. A l'inverse, d'autres associations stagnent et souffrent du fait que leur président reste beaucoup trop longtemps accroché à sa fonction. Un de nos défis sera d'assurer la pérennité de l'ARA et de son action sous la direction de nouvelles forces que nous devons dès à présent chercher à identifier et à motiver. Parmi les dossiers qu'elles auront à défendre figure la circulation sur l'avenue Adrien-Jeandin et le respect des plans directeurs cantonaux et communaux. Je ne doute pas qu'elles seront prêtes à s'investir le moment venu, de même que je ne doute pas de l'importance du rôle de notre association et du souhait des habitants pour que l'ARA perdure encore longtemps.

Le mot de la fin

C'est bien sûr un chaleureux merci à vous tous, grâce à qui l'aventure a été aussi enthousiasmante et motivante. Merci également aux autorités de Thônex pour les salles et le matériel mis gracieusement à notre disposition, merci aussi à mon comité pour son travail et son soutien, merci enfin à nos généreux annonceurs et donateurs, grâce auxquels nous pouvons continuer de fonctionner sans percevoir de cotisation, j'espère encore pendant longtemps!

Vive l'ARA, vive la Résidence Apollo!

Projet de nouvelle Mairie de Thônex

Le 29 septembre 2009, le Conseil municipal de Thônex a voté un crédit de CHF 20,256 millions pour l'extension de la mairie. Le projet retenu a fait l'objet d'un concours d'architectes dont le lauréat, le bureau Spitas et Zanghi, a été désigné en février 2007. Estimé au départ à CHF 14 millions, le projet a pris de l'ampleur lors d'études complémentaires pour atteindre CHF 29 millions en novembre 2008, puis a été revu à la baisse sous l'insistance du Conseil municipal, même si la version finale reste considérablement plus chère que l'évaluation initiale.

Le projet prévoit de conserver (en le rénovant) le bâtiment de la Mairie proprement dite, qui est classé, mais de démolir le bâtiment qui abrite la salle Louis-Valencien et la salle du Conseil municipal, à la place duquel serait construit un nouvel immeuble administratif d'aspect très moderne (voir images ci-contre).

Référendum communal

Le crédit de CHF 20,256 millions a été voté à une faible majorité par le Conseil municipal lors de sa séance du 29 septembre 2009. Estimant qu'une telle dépense devrait normalement faire l'objet d'un vote soit unanime soit à très forte majorité, quelques conseillers municipaux minoritaires se sont constitués en comité référendaire. Si le comité réussit à récolter les signatures de 1000 habitants de Thônex (Suisse ou étrangers établis depuis huit ans ou plus en Suisse), l'objet sera soumis au vote populaire, probablement avec d'autres votations prévues en mars 2010. Nous nous abstiendrons dans ces lignes de prendre position. Si toutefois le nombre requis de signatures est obtenu - ce qui paraît probable au moment où nous écrivons ces lignes - la population thônésienne aura tout le loisir d'évaluer les arguments des deux parties et de se faire une opinion.

*Vue ouest
(côté déchetterie)*



*Vue nord
(côté ch. du
Bois-des-Arts)*

*Vue sud
(côté esplanade
des fêtes)*



*Vue est
(côté avenue
de Thônex)*



Le respect... dans notre grand ensemble c'est aussi:

- *avoir un minimum d'égards vis-à-vis des autres*
- *baisser le son de sa chaîne stéréo la nuit pour laisser dormir ses voisins*
- *mettre ses mouchoirs, papiers, paquets de cigarettes, mégots et autres détritux dans la poubelle et les ramasser si d'aventure ils sont tombés à côté*
- *garder ses bouteilles vides et ses cartons d'emballage chez soi jusqu'à la prochaine levée ou les amener à une déchetterie*
- *se retenir lorsqu'on est pris d'une envie de griffer les parois de la cabine d'ascenseur*
- *utiliser un cendrier plutôt que de jeter ses mégots et ses cendres par la fenêtre ou sur le balcon du voisin*

Télévision

La plupart des PPE ont décidé, dans leurs assemblées générales respectives, de reporter d'une année la décision concernant le changement du système de réception TV, le temps d'une analyse plus poussée, notamment en ce qui concerne les abonnements aux chaînes cryptées que les habitants devront souscrire individuellement en fonction de leurs préférences.

Les déchets de la Résidence Apollo

Dans une grande résidence comme la nôtre, il y a lieu de respecter un minimum de règles, y compris dans la gestion des déchets. Aussi, nous profitons de cette gazette tous-ménages pour rappeler à ceux qui ne l'ont toujours intégré, le nouveau calendrier des levées des déchets.

Ordures ménagères:

levée des containers le lundi matin et le vendredi matin. Un container est mis à disposition à

l'emplacement de collecte le dimanche dans la journée pour des sacs poubelle, cartons ou autres qui ne passeraient pas dans les dévaloirs ou qui risqueraient de rester coincés dans le canal.

Papier et carton:

tous les mercredi matin. Les containers sont placés le **mardi** devant les entrées des immeubles, puis regroupés **dès 17h en bordure du parking devant le 12 et le 16.**

Verre:

levée le 2^e et le dernier mercredi du mois. Les containers sont placés la veille (**mardi**) près de la porte de sortie du garage souterrain.

Encombrants:

le 2^e et le dernier jeudi du mois. Il s'agit d'une levée des **objets** encombrants et non pas d'un dépôt de détritux et de papiers. Ceux-ci doivent être jetés à la poubelle!..

Ne sont pas ramassés:

- *matériaux en faïence*
- *pneus et restes de peinture...*
- *ni les papiers, détritux et autres...*

Les personnes qui ne veulent pas attendre la prochaine levée et souhaitent se débarrasser immédiatement de leurs déchets peuvent se rendre à **la mini-déchetterie à l'entrée du chemin Edouard-Olivet** (à 50m de la résidence Apollo). Ils pourront y déposer: le verre, le papier, le PET, l'alu, les textiles, les piles, les capsules Nespresso[®] et même leurs sacs poubelle.

Antenne de téléphonie mobile sur le toit du Centre commercial de Thônex

Après la mise à l'enquête prévue par la loi, la demande déposée par le Grand Passage SA (dossier DD 102488/1) a été accordée et l'antenne de téléphonie mobile sera installée malgré le préavis négatif de la Commune de Thônex. Peut-être que les oppositions des riverains n'ont pas été assez nombreuses ou convaincantes pour faire pencher la balance lors de la pesée des intérêts par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). Espérons toutefois que les personnes qui regrettent cette décision ont été nombreuses à manifester leur opposition.

Soirée du 20 juin 2009

Contrairement aux années précédentes, la météo ne nous a pas souri: le temps carrément frais - avec en plus un petit vent - était en effet peu propice à une fête dans parc. Par ailleurs, nous avons dû faire face à la concurrence d'une fête de la musique proposant, cette année, un programme particulièrement attractif. Malgré le nombre de participants moins grand que d'habitude, ceux qui étaient présents ont pu partager un moment chaleureux et convivial entre voisins.



Portrait: Tamara et Jean-Daniel Chevalier

Si Tamara et Jean-Daniel sont bien des "Chevalier" sans peur et sans reproche, ils sont aussi brocanteurs antiques et tiennent un stand sur la Plaine de Plainpalais les mercredis et les samedis. Ils proposent avec professionnalisme des objets dont la beauté et l'originalité attirent le regard du chineur. Ce dernier découvre de la porcelaine, de la cristallerie, de l'argenterie de nos grands-mères, des parfums anciens, mais encore des longues vues, des jumelles de théâtre ciselées ou de vieilles machines à écrire. La plupart de ces pièces rares proviennent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, période très féconde et très riche dans tous les domaines, et intéressent autant les connaisseurs que les passionnés ou les collectionneurs.

C'est en raison de la crise économique qui sévit dans les années 90 que le couple Chevalier se dirige vers la brocante et l'antiquité. Durant cette période, le travail se fait rare et si, pour Jean-Daniel, le problème ne se pose pas, Tamara rencontre des difficultés. Elle ne pense pas que le chômage soit la panacée et décide alors de réaliser un désir profond qui l'habite depuis longtemps. En effet, elle aime chiner et parcourir les marchés aux puces tout en rêvant d'être de l'autre côté du comptoir. Pour en avoir le droit, elle doit d'abord démontrer ses capacités et faire ses preuves dans l'artisanat. Elle confectionne des poupées, brode des nappes ou autres ouvrages avec brio. En 1993, elle est prête à se consacrer de tout cœur à sa passion.

Jean-Daniel s'est tout autant investi dans la démarche, mais ne rejoint sa femme sur les marchés qu'en 1998. Cette dernière est dès lors secondée aussi bien dans l'accueil du visiteur que dans les tâches physiques de la préparation du stand qui doit en principe être terminée avant 8 heures. Les brocanteurs ont aussi l'obligation d'assurer une soixantaine de présences par année pour conserver le privilège d'une place fixe.

Jean-Daniel affirme que pour être brocanteur, il est nécessaire d'être sensible à l'attrait des objets et posséder un certain feeling avec eux. Pour lui, il s'agit d'un hobby, plus

encore d'une passion. Et Tamara de rajouter combien elle ressent en elle l'amour du beau et apprécie les pièces qui présentent un travail méticuleux, de la fraîcheur. Ces pièces doivent dégager un côté léger, joyeux. Son goût ne se dirige pas vers l'antiquité lourde et elle ne peut pas vendre ce qui ne la touche pas. Tamara est comblée de bonheur par les clients qui reviennent souvent et témoignent du plaisir de posséder la merveille dont ils se sont enrichis et de laquelle ils ont su découvrir la magie.

Que de kilomètres n'ont-ils pas parcourus, les "Chevalier" des Apollo, pour dénicher et acheter de quoi bien achalander leur stand. Les lieux de prédilection sont les greniers où dorment, souvent oubliés, des trésors usuels d'antan, mais aussi des objets insolites qui ne servent à rien. "Si ces derniers servaient à quelque chose, on ne les vendrait pas", dit Jean-Daniel. Le bouche à oreille reste le moyen le plus sûr et est indispensable pour mener à bien cette aventure.

Les temps sont-ils difficiles? "Oui" répondent Tamara et Jean-Daniel, "nous devons adapter les prix à la situation économique d'aujourd'hui." Par contre, pour l'instant, ils n'envisagent pas de cesser cette activité: "nous vendons du rêve et nous n'arrêtons pas, tant que la passion et la flamme demeurent."



Tamara et Jean-Daniel Chevalier habitent au 16 Adrien-Jeandin depuis avril 2007; Jean-Daniel est membre du comité de l'ARA



Soirée annuelle Apollo

Réservez la date du **samedi 7 novembre 2009, dès 18h00.**

**Lieu: salle Louis-Valencien,
56 chemin du Bois-des-Arts,
1226 Thônex**

*Le magicien
Jojo nous
enchantera
avec des
tours
étonnants!*

***(Cette salle sera peut-être bientôt démolie, alors venez-y,
pour ce qui pourrait être la dernière fois!)***

Au programme: apéritif, repas complet (jambon à l'os, saucisson de Payerne, gratin dauphinois, légume de saison, dessert, café), vin, eau et bière pression à volonté, animations (jeux, magicien), musique et danse pour tous les âges et goûts (valse, tango, twist, rock, disco...) ...et toujours pour le prix imbattable de Fr 20.-



HONDA

TANNER & WEBER

Concessionnaire des Trois-Chêne

16, Chemin du Foron

1226 Thônex

Tél. 022 349 44 64

Fax 022 349 35 12

tanner-weber@garage.honda.ch

***Tunnel de lavage
ouvert 7 jours sur 7***

www.hondatanner-weber.ch

Les places étant limitées, réservez dès que possible, avec votre paiement, auprès d'un des membres du comité:

Barrelet, Jacques	12 Adrien-Jeandin
076 347 76 66	
Chevalier, Jean-Daniel	16 Adrien-Jeandin
022 732 18 74	
Chollet, Brigitte	16 Adrien-Jeandin
022 348 13 15	
Good, Walter	14 Adrien-Jeandin
022 349 15 21	
Labhart, Marc	18 Adrien-Jeandin
022 349 22 39	
Singh, Ashwani	16 Adrien-Jeandin
079 372 97 70	
Voide, Pascal	10 Adrien-Jeandin
022 349 96 94	

...ou inscrivez-vous par e-mail à l'adresse
info@residence-apollo.ch





La Mobilière
Assurances & prévoyance

Pascal Uehlinger

Conseiller en assurances

Téléphone 022 819 05 81

Téléfax 022 819 05 99

Mobile 079 378 10 22

E-mail : pascal.uehlinger@mobi.ch

Agence Générale de Genève – Denis Hostettler – Rue de la Cité 1 - 1211 Genève 11

A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil, dont le but est d'offrir aux habitants et aux copropriétaires d'appartements de la Résidence Apollo une plate-forme de communication basée sur Internet. Les statuts, le procès-verbal de l'assemblée constitutive et la composition du comité peuvent être consultés à partir de notre site Internet <http://www.residence-apollo.ch/accueil.php>. Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre: il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou ci-dessous. Merci à [Bertoliti](#), [Buclin Organisation](#), [Gérofinance](#), [La Mobilière](#), et [Perreten & Milleret](#), grâce au soutien desquels l'ARA n'a pas besoin de demander de cotisation à ses membres; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et qui souhaitent nous aider à couvrir nos (modestes) frais peuvent faire un don à l'Association Résidence Apollo, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex, n° de compte Postfinance 17-318348-6. **Tous, membres et non membres, sont toujours les bienvenus à nos manifestations.**

Bulletin d'adhésion (à remettre à un membre du comité - voir page 7)

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

(cocher) Copropriétaire: Locataire:

e-mail (si disponible mais pas obligatoire): _____

Signature: _____

Notre prochain rendez-vous: le marché de Noël "Thônoël", le 12 décembre 2009, place du Chêne-Vert

Tout comme en 2007 et en 2008, l'ARA tiendra un stand où nous servirons du vin chaud et des pâtisseries. D'autres informations seront communiquées en temps utile. Merci aux personnes prêtes à nous donner un coup de main de bien vouloir contacter un des membres du comité (voir p.7)

(à droite: vin chaud sur le stand de l'ARA en décembre 2008)

